

DEPARTEMENT DE L'ALLIER
 ARRONDISSEMENT DE MOULINS
 SYNDICAT MIXTE EAU ET ASSAINISSEMENT. RIVE GAUCHE ALLIER

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU COMITE SYNDICAL – REGIE ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Séance du 14 Mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze du mois de Mars, les membres du Comité Syndical se sont réunis à Le Montet à 9h00 sous la présidence de M. DETERNES, Président du Syndicat Mixte Rive Gauche Allier.

Etaient présents :

<u>Bransat</u>	BONNIN Philippe	<u>Le Montet</u>	TOURRET Marcelle GRANSEIGNE Viviane
<u>Ceset</u>	DIJOUX Nicole	<u>Noyant</u>	MESMIN Christian PETIOT Yves
<u>Chatel de Neuvre</u>	PACAUD Jean-Luc PELTIER Christian	<u>Rocles</u>	GUILLOT Thierry
<u>Chatillon</u>	CHALMIN Maurice PETIOT Ghislaine	<u>Saulcet</u>	
<u>Contigny</u>		<u>Saint Sornin</u>	BRUN Baptiste PETITJEAN Liliane
<u>Cressanges</u>		<u>Le Theil</u>	ROUSSET Francis ROBIN Lydie
<u>Deux-Chaises</u>		<u>Treban</u>	
<u>Lafeline</u>	RIBIER Julien	<u>Tronget</u>	DETERNES Alain RIBIER Sylvain
<u>Meillard</u>		<u>Verneuil</u>	DE PAULA Charles BENASSY Patrick
<u>Monetay</u>	ARCHASSAL Didier		

Absent excusé : M. REIGNERON Antoine, M. BERTRAND Patrick, Mme VISINONI Stéphanie, M. ROUDIER Bernard, M. SIMON Yves, Mme FOVEAU Christine, Mme LACOURT Véronique, M. BURLAUD Jean-Luc.

Absent : M. MAITRE Alain, M. BLANCHET François, Mme LACARIN Marie-Françoise, M. CLUZEL Damien, M. LINDRON Marc-Anthony, M. ALLEAUME Frédéric, M. SADOT David, M. EUGENE Ludwig, M. ROCHE Philippe

Assistaient à la réunion à titre consultatif

M. LABOUESSE, Directeur du Syndicat
 Mme CHAUMEILLE, Secrétaire

*Suppléant

En exercice	38
Présents	21
Votants	21
Pour	20
Contre	0
Abstention	1

DEL20250314035

Objet : Commune de Bransat – Demande de transfert de la compétence assainissement collectif

M. le Président expose au Comité Syndical la demande de M. le Maire de Bransat pour transférer la compétence assainissement collectif au SEA Rive Gauche Allier.

M. le Président précise qu’afin de mesurer l’impact technique et financier de ce transfert vers le SEA Rive Gauche Allier, il sera nécessaire de faire réaliser une étude par un organisme compétent.

M. BONNIN, délégué de la commune de Bransat, ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré et dans l’attente des conclusions de l’étude, le Comité Syndical donne un accord de principe sur le transfert de la compétence assainissement collectif.

Pour extrait conforme,
Le Président,

A. DETERNES